



Consignes aux auteurs

Présentation du manuscrit

Les manuscrits soumis ne doivent pas l'être simultanément à une autre revue. Ils doivent être originaux et ne pas avoir donné lieu à des publications antérieures semblables quant à leur contenu ou leur forme.

Les auteurs doivent envoyer une version électronique de leur manuscrit en format Word et les éventuelles figures/illustrations en format jpeg sous l'adresse suivante :

revue@lesujetdanslacite.com

Forme du manuscrit

On indiquera en page une :

- les noms, prénoms, coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone), statuts et affiliations (universités, laboratoires de rattachement) du ou des auteurs de l'article ;
- les thèmes de recherche du ou des auteurs, déclinés en trois ou quatre mots-clés ;
- le titre complet de l'article, en français et en anglais ;
- le résumé/l'abstract de l'article en français et en anglais (100 mots maximum) ;
- les mots-clés/ keywords en français et en anglais (cinq à sept mots-clés) ;

L'article ne doit pas dépasser **30 000 signes** (caractères et espaces compris), y inclus les notes et les références bibliographiques. Les manuscrits doivent être dactylographiés en Times New Roman, corps 12, interligne 1,5, toutes marges de 2,5 cm. Les pages du manuscrit doivent être numérotées.

Les notes en bas de page sont à numéroté en continu. La liste finale des références bibliographiques est à présenter sous le titre « Références bibliographiques » (et non « Bibliographie »).

Titres et sous-titres

Les titres, y compris le titre général, sont à rédiger en minuscules et en gras. Le titre général est en Times New Roman, corps 16. Dans l'article, les titres et sous-titres sont alignés sur la gauche et non numérotés. Ils doivent se limiter à trois niveaux hiérarchiques : le premier composé en romain (style « Normal ») corps 14, le deuxième en romain corps 12, le troisième en italique corps 12.

Conventions typographiques

Faire un usage modéré des majuscules. Ne prennent ainsi aucune majuscule (en français) les noms de mois, de jours, comme les titres sociaux – professeur, ministre, président – ou les institutions dans leur désignation factuelle – conseil général, université, rectorat, académie.

Pour les noms d'organismes, de laboratoires, de centres de recherches, etc., on ne met en capitales que la première lettre : Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire d'anthropologie sociale.

Les sigles aisément prononçables peuvent prendre uniquement la capitale à la première lettre (par ex. Unesco). Dans tous les cas, on ne sépare pas les lettres d'un sigle par des points et l'on écrit : CNRS, EHESS.

Les nombres s'écrivent en toutes lettres, sauf dans le cas où l'on énonce des dates, des résultats de compte ou de statistiques. Pour les décennies, on indique la date complète : les années 1980 (et non les années 80).

L'usage des italiques est réservé à un certain nombre de cas particuliers. Il faut mettre en italique les titres de livres ou de revues, ainsi que les mots de langue étrangère. Les locutions latines non francisées s'écrivent en italique : *ad hoc*, *ad libitum*, *a fortiori*, *a priori*, *bis*, etc. Les italiques peuvent également être utilisées, de façon modérée, pour souligner un terme ou une notion.

Citations

Les citations sont à mettre en droit (et non en italique) et entre guillemets français (« »). Utiliser les guillemets anglo-saxons (“ ”) pour une citation à l'intérieur d'une première citation.

Une citation est toujours accompagnée de sa référence. Dans tous les cas, le renvoi à la référence bibliographique (entre parenthèses) suit la citation.

Références bibliographiques dans le texte

Les références bibliographiques des publications citées dans l'article sont à indiquer entre parenthèses (nom de l'auteur, date de la publication, éventuellement pagination)

Modèles généraux

Auteur unique :	(Damasio, 2004)
Deux auteurs :	(Bechara & Damasio, 2006)
Trois auteurs et plus :	(Adolphs, Tranel, Koenigs & Damasio, 2007)

Dans ce dernier cas, citer tous les auteurs dans la première occurrence. Dans les occurrences suivantes, mentionner simplement le nom du premier auteur suivi de *et al.* (Adolphs *et al.*, 2007)

Références avec pagination

(Preston, 2007, p. 23)
(Preston, 2007, p. 23-25)

Auteur nommé dans le texte

Dans le corps du texte on fait figurer les initiales du prénom et le nom de l'auteur (l'année de publication étant entre parenthèses).

Récemment, une expérience effectuée par A. R. Damasio (2007) a donné des résultats similaires [...]

Année mentionnée dans le texte

En 2003, une étude (Rousseau & Vallerand) a démontré que [...]

Plusieurs citations du même auteur et d'une même année

(Rothbart, 2003a, 2003b)

Plusieurs sources citées simultanément

Classer les références par ordre croissant de parution, qu'il s'agisse de publications d'un même auteur ou d'auteurs différents.

(Carré, 1998 ; 2001)
(Forman, 2003 ; Brown & Steer, 2005 ; Wenzel, Brown & Beck, 2009)

Liste des références bibliographiques

Elle regroupe les références citées dans le texte, classées par ordre alphabétique de nom d'auteur. Toute référence citée dans le texte doit figurer dans la liste de références bibliographiques, et inversement.

Modèles de références bibliographiques les plus courants.

Ouvrage

Auteur, A. (année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur.

Descombes, J.-P. (1971). *Intérêts et choix professionnels*. Neufchâtel : Delachaux et Niestlé.

Dickes, P., Tournois, J., Flieller, A. & Kop, J.-L. (1994). *La psychométrie*. Paris : Presses universitaires de France.

Chapitre d'un ouvrage collectif

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (année). Titre du chapitre sans guillemets. In A. Auteur (dir.). *Titre de l'ouvrage* (pp. xxx-xx). Lieu d'édition : Éditeur.

Vion, R. (1999). Linguistique et communication verbale. In M. Gilly, J.-P. Roux & A. Trognon (dir.). *Apprendre dans l'interaction* (pp. 41-67). Nancy : Presses universitaires de Nancy.

Article de périodique

Auteur, A. & Auteur, B. (année). Titre de l'article sans guillemets. *Titre du périodique, volume ou numéro*, xxx-xxx sans pp.

Sprenger-Charolles, L. (2003). La dyslexie repensée. *Sciences humaines*, 134, 16-20.

Communication présentée dans un colloque ou un congrès et non publiée

Auteur, A. (année, jour(s), mois). *Titre de la communication*. Communication présentée au colloque *titre du colloque*, organisateur, ville, pays.

Bennacer, H. (1998, 5 et 6 mars). *Applicabilité en France de la psychologie des environnements d'apprentissage : étude du climat social de la classe comme variables dépendantes et indépendantes*. Communication présentée au colloque de conjoncture *Apprendre à l'école*, Société française de psychologie, Nantes, France.

Communication présentée dans un colloque ou un congrès et publiée

Présenter la référence comme un chapitre d'ouvrage collectif.

Dispagne, M. (2005). La langue comme outil nécessaire à l'expression des représentations et des pratiques socio-historiques. In *Communication verbale et paraverbale* [actes du colloque international de Sofia, 24 et 25 octobre 2003] (pp. 77-84). Sofia : Éditions de l'Université Saint Clément d'Ohrid.

Mémoires et thèses

Auteur, A. (Année). *Titre du mémoire ou de la thèse*. Mémoire (ou thèse) nom du diplôme. Université, Ville, Pays.

Couchot-Schiex, S. (2005). *Contributions aux effets du genre de l'enseignant en EPS. Etude descriptive dans trois APSA : gymnastique, badminton, handball*. Thèse de doctorat de sciences de l'éducation. Université Lumière, Lyon, France.

Article dans une revue électronique

Auteur, A. (année). Titre de l'article [Type de support]. *Titre du périodique, volume ou numéro*. <http://adresse> (page consultée le jour mois année).

Cénat, M.-F. & Marbeau, V. (2001). Les technologies de l'information et de la communication, leur rôle dans l'acquisition d'une démarche autonome par l'élève [en ligne]. *Revue électronique de l'EPI, 102*.
<http://www.epi.asso.fr/revue/102/ba2p065.html> (page consultée le 18 avril 2009).

Document issu du site Web d'une organisation publique ou privée

Sigle de l'organisation (année). *Titre du document* [Type de support]. *Source documentaire* (s'il y a lieu). <http://adresse> (page consultée le jour mois année).

Ministère de l'éducation nationale (2002). *Education physique et sportive en classe de seconde générale et technologique* [en ligne]. *Bulletin officiel, hors série 6, 29 août*.
<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs6/default.htm> (page consultée le 18 avril 2006).